|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****27-F** |
|  | **31 janvier 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) |
| RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE SUR LES INITIATIVESPOUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (GCBI) AU GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent document traite des travaux entrepris par le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI). Ce Groupe a été établi en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et modifiée par la CMDT-17, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions liées au renforcement des capacités.**Action demandée:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Résolution 40 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, intitulée "Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités".Résolution 73 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, sur les Centres d'excellence de l'UIT.Résolution 169 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, sur l'admission d'établissements universitaires à participer aux travaux de l'Union. |

Le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) a été créé en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et révisée par la CMDT-17, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions relatives au renforcement des capacités.

# 1 Rapport de la septième réunion du Groupe GCBI (19-20 mars 2019)

Le Groupe GCBI a tenu sa septième réunion les 19 et 20 mars 2019, à Genève. Cette réunion était la première que le Groupe GCBI tenait sous la nouvelle composition, à la suite de l'invitation envoyée en 2018 par le Directeur du BDT à l'intention des organisations régionales de télécommunication, en vue de la désignation de nouveaux membres du groupe, le mandat de plusieurs de ses membres parvenant à échéance en décembre 2018. En conséquence, huit nouveaux membres ont été désignés, et le mandat de quatre membres a été renouvelé. Le Groupe a approuvé la désignation de Mme Lidia Stępińska-Ustasiak, Conseillère et Chef de l'Unité des politiques sociales du Bureau des communications électroniques (UKE) (Pologne), à la présidence du Groupe GCBI. Mme Gladys Ogallo, P.-D. G et Fondatrice de l'entreprise Virtual Human Resources Services (Kenya) a été reconduite dans ses fonctions de Vice-Présidente du Groupe GCBI.

Les participants ont examiné les thèmes de travail futurs, les priorités régionales en matière de renforcement des capacités, les propositions visant à renforcer la participation des acteurs régionaux et les activités de l'UIT en matière de renforcement des capacités et des compétences numériques.

Le Groupe a pris note de la clôture du précédent cycle des Centres d'excellence, à savoir 2015‑2018, de l'évaluation des résultats des centres qui ont exercé leurs activités pendant cette période et de la sélection des nouveaux Centres d'excellence pour le cycle 2019-2022 actuel. S'agissant du cycle 2015-2018, le Groupe a observé que plus de 5 000 personnes avaient reçu une formation dans le cadre du programme des Centres d'excellence, 55% des formations ayant été dispensées sous la forme de cours présentiels. En ce qui concerne le nouveau cycle, 29 centres ont été sélectionnés au niveau mondial. Ils déploient leurs activités dans 15 domaines prioritaires identifiés par les membres lors de la CMDT-17.

Le Groupe a mis en avant un certain nombre de défis et de possibilités en matière de renforcement des capacités qui pourraient être pris en considération dans l'élaboration de stratégies de renforcement des capacités dans une perspective d'avenir. Parmi les possibilités, on peut citer la mission importante des membres de l'UIT, les réseaux de partenariats existants ou encore les connaissances spécialisées que possèdent les membres et qui sont à la disposition de l'UIT. Les défis tiennent notamment à l'identification des lacunes en matière de compétences numériques aux niveaux national et régional et à la manière de mesurer les incidences de certaines des activités de renforcement des capacités sur le plan qualitatif.

Les membres du Groupe GCBI ont fait des présentations concernant les tendances régionales dans le domaine des TIC et leurs incidences en matière de développement des capacités, en mettant en avant les lacunes et les besoins en termes de compétences dans leurs régions; les domaines d'action prioritaires pour le renforcement des capacités et la formation; et les suggestions quant à la façon dont le Groupe GCBI pourrait associer diverses parties prenantes dans les régions en vue d'identifier les priorités pour les initiatives de renforcement des compétences et des capacités.

Un certain nombre de conclusions ont été formulées:

1) Le renforcement des capacités constitue une activité fondamentale du Secteur du développement des télécommunications. Il est nécessaire d'élaborer un cadre général pour le renforcement des capacités à l'UIT, dans lequel on pourrait notamment intégrer les éléments suivants:

– Une analyse des initiatives de renforcement des capacités de tous les Secteurs de l'UIT, afin de regrouper les thèmes et d'éviter les chevauchements.

– L'élaboration d'une taxonomie/classification des activités de renforcement des capacités qui reflète les objectifs de tous les Secteurs de l'UIT ainsi que leurs priorités.

– La création d'un catalogue commun répertoriant toutes les initiatives de renforcement des capacités sous l'égide de l'Académie de l'UIT.

– La définition des différents niveaux de compétences et de ce qui en découle (par exemple, des compétences numériques élémentaires, intermédiaires ou avancées).

– La définition des principaux publics visés et l'identification de l'avantage comparatif de l'UIT en matière de renforcement des compétences et des capacités.

2) La plate-forme de l'Académie de l'UIT s'est révélée être à la fois une source fiable et un outil utile pour dispenser des cours de formation et promouvoir les activités de renforcement des capacités de l'UIT. Elle devrait être renforcée et améliorée. Il conviendrait d'étudier de nouvelles approches, comme l'apprentissage par la pratique, ainsi que de nouveaux supports, par exemple des vidéos de formation accélérée.

3) L'UIT doit renforcer ses programmes de renforcement des capacités existants et intégrer des activités destinées aux populations/communautés au niveau local, afin de cibler les groupes pour lesquels le défaut de compétences constitue le principal obstacle à l'inclusion numérique. À cet égard, il est nécessaire de créer des programmes visant à compléter le programme des Centres d'excellence et axé essentiellement sur la formation des professionnels du secteur des TIC. Ces programmes devraient porter particulièrement sur le renforcement des compétences numériques élémentaires et intermédiaires, et la formation des formateurs devrait y occuper une place centrale.

4) Il est nécessaire de procéder à des évaluations des compétences numériques au niveau national pour mettre en évidence les besoins en matière de renforcement des capacités dans les pays et les régions. Dans ce contexte, il convient d'élaborer un ensemble de mesures visant à évaluer le niveau de compétences numériques et à définir des cibles à atteindre dans le cadre du renforcement des capacités et de la formation. L'UIT devrait fournir un appui aux pays à cet égard.

5) Les membres du Groupe GCBI devraient dialoguer avec les organisations régionales qui les ont désignés et avec d'autres parties prenantes régionales pour recueillir des informations complètes sur les lacunes en matière de compétences et les besoins en termes de renforcement des capacités dans les régions, afin de contribuer aux travaux. La création de liens plus étroits avec les régions permettra d'identifier les lacunes potentielles en matière de compétences et, en conséquence, contribuera à la formulation de conseils stratégiques plus pertinents à l'intention de la Directrice du BDT.

6) Il est nécessaire de proposer de nouvelles manières de dresser un bilan, afin d'améliorer la capacité consultative du Groupe GCBI dans le cadre d'une approche fondée sur des bases factuelles. Pour faciliter et harmoniser le processus de bilan dans les régions, un nouvel outil (en ligne ou non) pourrait être créé afin de recueillir des informations normalisées avec des domaines, des catégories d'initiatives de renforcement des capacités et des échéances bien définis.

7) L'UIT devrait continuer de fournir une tribune de dialogue et d'échange de connaissances au niveau mondial dans le domaine du renforcement des capacités et des compétences numériques, afin de partager les ressources et l'infrastructure de formation à travers le monde.

# 2 Travaux menés à bien par le Groupe GCBI en 2019

La Présidente du Groupe GCBI, en étroite collaboration avec la Vice-Présidente, a coordonné les travaux du Groupe afin de mettre en œuvre les résultats de la réunion. Le Groupe a été divisé en trois groupes de travail, chargés d'examiner les questions suivantes:

a) **Cadre de renforcement des capacités** –l'objectif de ce groupe était d'élaborer un document concernant un cadre de renforcement des capacités, comprenant une liste des taxonomies en matière de renforcement des capacités et une classification des activités de l'UIT en la matière. Ce cadre aidera l'UIT à définir une terminologie dans le domaine du renforcement des capacités et des compétences, afin de faciliter la normalisation des termes utilisés et la classification des activités de renforcement des capacités déployées par l'UIT.

b) **Bilan** –ce groupe avait pour objectif de définir une méthode fondée sur des bases factuelles afin de dresser un bilan, le but étant de renforcer la capacité consultative du Groupe GCBI.

c) **Ciblage** – l'objectif de ce groupe était de fournir un nouveau modèle permettant de cibler le public, notamment en dressant une cartographie des parties prenantes et en segmentant et étudiant les nouveaux besoins en matière de renforcement des capacités qui vont au-delà des thèmes traités dans les initiatives régionales.

Le Groupe est convenu d'entamer l'élaboration d'un cadre pour le renforcement des capacités à titre prioritaire.

Une réunion virtuelle de la commission de direction du Groupe a eu lieu en août 2019, afin de convenir des modalités d'élaboration du document. Le Groupe s'est scindé en trois équipes pour rédiger trois parties de ce document, à savoir les considérations générales et l'examen de la terminologie globale; la liste des termes et définitions relatifs au renforcement des capacités (taxonomie); et l'analyse des activités de l'UIT en matière de renforcement des compétences et des capacités et la classification de ces activités conformément à la taxonomie proposée.

La version finale du document a été soumise pour examen au secrétariat de l'UIT en décembre 2019.

# 3 Huitième réunion du Groupe GCBI

La huitième réunion du Groupe GCBI aura lieu les 23 et 24 mars 2020 à Genève.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_